

CHARTRE QUALITÉ

Dans le respect des 7 critères et indicateurs du Référentiel National Qualité de la Certification QUALIOP1, dans la catégorie « Actions de formation », nos engagements qualité sont articulés autour de trois axes :

1. la satisfaction de nos clients et de nos apprenants ;
2. l'implication des équipes commerciales, administratives et pédagogiques ;
3. l'amélioration continue de nos prestations de formation.



NOUS NOUS ENGAGEONS À :

1

accompagner nos clients dans le développement des compétences de leurs salariés ainsi que nos apprenants dans le développement de leurs compétences sur notre domaine d'expertise de la formation en langues ;

2

proposer et adapter nos prestations de formation aux publics bénéficiaires lors de leur conception sur la base d'une analyse des besoins, d'un test de positionnement et de la définition d'objectifs évaluables en fin de formation ;

3

informer quant au déroulement de la formation, accueillir, accompagner et suivre nos apprenants et évaluer l'atteinte des objectifs de leur formation ;

4

mettre en œuvre les moyens humains, pédagogiques et techniques adaptés pour chacune de nos prestations de formation dans un environnement approprié à l'apprentissage ;

5

confier nos stagiaires à des formateurs experts dans leur domaine et érudits dans les méthodes pédagogiques et d'animation que nous mobilisons et évaluons dans le cadre des prestations qu'ils délivrent ;

6

poursuivre notre veille réglementaire dans notre champ d'intervention, et suivre les évolutions des besoins de compétences sur nos marchés d'intervention ;

7

recueillir et analyser, pour chaque prestation, les appréciations et réclamations de tous nos interlocuteurs, bénéficiaires, commanditaires, financeurs et équipe pédagogique, afin de mettre en place les mesures correctives qui s'imposeraient.

MARC VANDENHAUTE
COGÉRANT

SÉBASTIEN PABST
COGÉRANT